

Vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche (TdCa) Tetanus, Diphtheria, Pertussis (Tdap) Vaccine

La vaccination a sauvé plus de vies au Canada au cours des 50 dernières années que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est ce que le vaccin TdCa?

Le vaccin TdCa protège contre les maladies suivantes :

- le tétanos,
- la diphtérie,
- la coqueluche (toux coquelucheuse)

Le vaccin est approuvé par Santé Canada et est fourni gratuitement dans le cadre des vaccinations systématiques que reçoit votre enfant. Appelez votre fournisseur de soins de santé pour prendre un rendez-vous.

Qui doit recevoir le vaccin TdCa?

Le vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche (TdCa) est offert à tous les élèves de la 9^e année. Il s'agit d'une dose de rappel pour les enfants déjà vaccinés contre ces maladies. L'injection de rappel renforce ou stimule le système immunitaire afin de donner une meilleure protection contre ces maladies.

Les enfants qui ont reçu une dose de rappel de vaccin TdCa à leur 10^e anniversaire ou après n'ont pas besoin de recevoir une dose en 9^e année.

Le vaccin TdCa peut être également administré aux enfants de 7 ans ou plus qui n'ont pas été complètement vaccinés, et aux adultes et immigrants qui n'ont pas été vaccinés ou qui sont incertains de leurs vaccinations.

Une dose de rappel du vaccin TdCa est recommandée pour les adultes qui ont été vaccinés à l'enfance, mais n'est pas offerte gratuitement en Colombie-Britannique.

Lors d'une épidémie de coqueluche, le vaccin TdCa peut être offert gratuitement aux femmes qui sont enceintes de plus de 26 semaines, pour leur protection et celle de leur bébé.

Il est important de conserver des preuves de toutes les vaccinations reçues.

Quels sont les avantages du vaccin TdCa?

Le vaccin TdCa est le meilleur moyen de se protéger contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche, maladies graves et qui peuvent être mortelles. Lorsque vous êtes vacciné, vous contribuez également à protéger les autres.

Quelles sont les réactions potentielles au vaccin TdCa?

Les vaccins sont très sûrs. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper la maladie.

Les réactions les plus courantes au vaccin incluent douleur, rougeur et gonflement du bras au point d'injection. On peut également ressentir des maux de tête, de la fatigue, un peu de fièvre et des courbatures.

En cas de fièvre ou de douleur, on peut donner de l'acétaminophène ou du Tylenol[®]. Il ne faut PAS donner d'AAS ou d'aspirine aux moins de 20 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Il est important de demeurer dans la clinique pendant 15 minutes après avoir reçu le vaccin, car il y a un risque extrêmement rare de réaction allergique mortelle appelée anaphylaxie. Cette réaction peut inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cette réaction se produit, votre fournisseur de soins de santé est prêt à la traiter. Le traitement d'urgence consiste en l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transfert en ambulance aux services d'urgence les plus proches. Si vous présentez des symptômes après avoir quitté la clinique, appelez le **9-1-1** ou le numéro local des services d'urgence.

Il est essentiel de signaler toutes les réactions sévères ou inattendues à votre fournisseur de soins de santé.

Qui ne doit pas recevoir le vaccin TdCa?

Parlez à votre fournisseur de soins de santé si vous-même ou votre enfant avez eu une réaction allergique potentiellement mortelle à une vaccination contre le tétanos, la diphtérie ou la coqueluche, ou à un des composants du vaccin.

Les personnes qui ont développé le syndrome de Guillain-Barré (SGB) dans les 8 semaines suivant une vaccination contre le tétanos, sans qu'on ait pu déterminer une autre cause, ne doivent pas recevoir le vaccin TdCa. Le SGB est une maladie rare qui entraîne de la faiblesse et une paralysie des muscles. Elle apparaît le plus souvent après une infection, mais, dans de rares cas, peut survenir après certaines vaccinations.

Il n'est pas nécessaire de retarder une vaccination à cause d'un rhume ou d'une autre maladie bénigne. Cependant, si vous avez des inquiétudes, parlez-en avec votre fournisseur de soins de santé.

Que sont le tétanos, la diphtérie ou la coqueluche?

Le tétanos, maladie connue aussi sous le nom de trismus (mâchoires bloquées), est causée par une bactérie qui se trouve dans la terre. Lorsque la bactérie pénètre dans la peau par une coupure ou une écorchure, elle produit un poison qui peut entraîner une crispation douloureuse des muscles sur tout le corps et des difficultés à ouvrir la bouche. C'est très grave lorsque les muscles respiratoires sont affectés. Le tétanos est mortel dans environ un cas sur cinq.

La diphtérie est une grave infection du nez et de la gorge causée par une bactérie. La bactérie se propage par voie aérienne par la toux ou les éternuements, et par contact direct avec la peau. La maladie peut entraîner de très graves problèmes respiratoires. Elle peut aussi entraîner une défaillance cardiaque et une paralysie. La diphtérie est mortelle dans environ un cas sur dix.

La coqueluche, aussi connue sous le nom de toux coquelucheuse, est une infection grave des voies respiratoires causée par la bactérie *Bordetella pertussis*. La coqueluche peut entraîner une pneumonie, des crises, des lésions cérébrales, voire la mort. Ces complications surviennent le plus souvent chez les enfants. La bactérie se propage par voie aérienne par la toux ou les éternuements, ou par contact rapproché avec une personne malade. La coqueluche peut entraîner une toux sévère qui se termine souvent par un son semblable au « chant du coq », avant la prochaine respiration. Cette toux peut durer plusieurs mois et

survient plus souvent pendant la nuit. La coqueluche peut être mortelle pour un enfant sur 170.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Avant l'immunisation, on s'efforce d'abord d'obtenir le consentement d'un parent, d'un tuteur ou d'un représentant. Toutefois, les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles en relation avec chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser.

Pour de plus amples renseignements

Pour de plus amples informations sur les vaccinations, consultez ImmunizeBC à www.immunizebc.ca.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.



BRITISH
COLUMBIA

ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control
An agency of the Provincial Health Services Authority